

**SOLUTIONS 30 SE**  
Société européenne  
Siège social : 21, rue du Puits Romain, L-8011 Bertrange  
Grand-Duché du Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 179097  
(la **Société**)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Suite à sa dernière réunion, le Conseil de Surveillance de la Société présente à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2025 (**AGO**), ses observations sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024 de la Société présentés par le Directoire de la Société ainsi que sur les rapports de gestion y afférents (les **Comptes**), également soumis à l'AGO.

Le Conseil de Surveillance prend acte des rapports du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes statutaires et consolidés de la Société en relation avec l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024.

Les Comptes préparés par le Directoire de la Société exposent une image fidèle de la situation financière de la Société au cours de l'exercice social clos au 31 décembre 2024 ainsi que le développement des activités de la Société et de ses filiales au cours de cet exercice social.

Vous pourrez constater que le chiffre d'affaires de la Société au 31 décembre 2024 est de 324.201.743,00 EUR en comparaison à 368.697.732,03 EUR en 2023. Le résultat de l'exercice social clos au 31 décembre 2024 présente quant à lui une perte nette de 11.310.744,96 EUR contre un bénéfice de 18.941.022,97 EUR pour 2023.

Les comptes consolidés de l'exercice social clos au 31 décembre 2024, font apparaître les éléments suivants :

Total du bilan : 709.610.936EUR

Chiffre d'affaires : 995.958.781EUR

Perte nette de 15.100.553 EUR comparée à une perte nette de 17.544.108 EUR en 2023.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur les Comptes, qui ont été présentés au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires. Dès lors, en conformité des lois applicables, les Comptes seront soumis à votre approbation au cours de l'AGO.

Pour le Conseil de Surveillance



Thomas Kremer

Président du Conseil de Surveillance

*(Cette version française du rapport du Conseil de Surveillance sur les Comptes est une traduction libre de courtoisie du rapport du Conseil de Surveillance sur les Comptes rédigé en langue anglaise. Dès lors, afin d'éviter tout doute, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française du rapport du Conseil de Surveillance sur les Comptes, la version anglaise prévaudra toujours).*